



CATALOGUE FORMATION

Téléphone : 06 45 29 73 55

Email : artlh.contact@gmail.com



Organisme de formation, l' A.R.T.L.H. s'implique dans le développement des compétences des responsables et des personnels des transports et de la logistique à l'hôpital.

Nos formateurs sont des professionnels du transport et de la logistique en activité dans des établissements publics de santé à un niveau de responsabilité significatif : Ingénieurs, Techniciens Supérieurs Hospitaliers, Cadres Supérieurs de Santé,...

A l'origine, dans leur établissement, de projets de restructuration ou de réorganisation des fonctions de logistique, de transports de biens ou de patients ils ont, de par leur expérience, acquis une expertise de haut niveau.

Formés aux méthodes et aux processus pédagogiques actuels, ils mettent leurs compétences au service des actions de formation de l'A.R.T.L.H., en marge de leurs activités professionnelles.

La Formation proposée par l'ARTLH se positionne sur divers niveaux :

- Les stages de formation proposés dans ce catalogue.
- Les actions de formation « sur mesure », répondant aux besoins spécifiques d'un établissement à la demande.
- Les journées nationales d'études annuelles sur un sujet d'actualité
- Les rencontres régionales à thème

Formation n° 1 - LA RÉGULATION DES TRANSPORTS HOSPITALIERS

FICHE PÉDAGOGIQUE SYNTHÉTIQUE

Contexte

Les établissements de santé souhaitent professionnaliser les équipes de régulation affectées aux transports internes et impulser une nouvelle dynamique afin de répondre de façon adaptée aux besoins des patients à transporter et répondre aux exigences de la certification HAS.

Objectifs

- Améliorer la qualité et la sécurité du transport interne des patients en impliquant les régulateurs dans le processus global de prise en charge du patient.
- Acquérir les outils et méthodes d'organisation permettant d'optimiser les moyens mis à disposition dans le cadre des objectifs qualité du service transport.
- Adopter une communication adaptée vis-à-vis des patients et des différents acteurs de soins.

Pré-requis

Régulateurs

Contenu

Qualité :

- La démarche qualité appliquée au poste et à l'activité
- Les indicateurs qualité et d'efficacité en régulation
- Les tableaux de pilotage et les référentiels de régulation
- La notion de prestataire
- La place du régulateur dans l'organisation de l'hôpital
- La plus-value des activités de régulation sur la qualité du parcours patient
- La gestion des risques (patients , agents, ..)
 - la notion de danger, de risque
 - les facteurs de risques
 - les risques et les pratiques
 - Les prises en charge spécifiques de patients

Réglementation : Notions principales

- appliquée au domaine hospitalier et aux activités régulées

Responsabilité du régulateur :

- Le niveau de responsabilité
- Responsabilité et compétence
- Obligations du fonctionnaire appliquées au régulateur : discrétion, secret professionnel ...

Communication :

La relation avec :

- les utilisateurs,
- les professionnels du transport internes et externes
 - l'apparence
 - le vocabulaire employé
 - l'attitude
 - le respect,
 - la communication et l'informatique
 - la transmission d'informations
 - l'identification des attentes des clients et l'analyse des réponses en matière de qualité de service

Conditions de travail :

- Gestion du poste de travail, des dysfonctionnements, des conflits
- Méthodologie d'analyse de situation et résolution de problèmes
- Identification des contraintes et des difficultés perçues par les régulateurs

Gestion de Flux :

- Le processus de transport : le rôle et la responsabilité des acteurs à chaque étape
- L'organisation du temps, les activités à valeur ajoutée en régulation sur le processus (anticipation, analyse des demandes, des informations ...), la hiérarchisation des transports ...

Pédagogie

Analyse des pratiques à partir :

- des fiches métier et de poste
- des référentiels qualité HAS, ...
- des cartographies des risques
- des situations vécues par les stagiaires

Apports théoriques complémentaires

Quizz sur des situations réglementaires concrètes :

- Apports théoriques synthétiques en réponse aux situations rapportées par les stagiaires
- Analyse de la responsabilité du régulateur sur le parcours patient à partir de situations vécues

Analyse des pratiques en communication, du vécu et ressenti des stagiaires :

- Apports théoriques de compréhension des situations
- Exercices pratiques de mise en situation
- Tests de communication écrits individuels et en commun à partir de situations visuelles

Analyse du processus transport :

- Analyse d'exemples de référentiels de régulation sur d'autres hôpitaux
- Analyse de situations de travail

Apports théoriques à partir de l'évaluation des pratiques

Des études en groupe permettront de mieux comprendre les points essentiels.

Des exemples concrets hospitaliers illustreront chacune des analyses.

Durée

2 jours

Nombre de stagiaires

maximum 15 personnes

Formation n° 2 - LE TRANSPORT DE PATIENTS : DE LA RÉGLEMENTATION À LA MISE EN ŒUVRE

FICHE PÉDAGOGIQUE SYNTHÉTIQUE

Contexte

Les établissements de santé se doivent de répondre aux exigences de la réglementation des transports sanitaires qui évolue régulièrement.

Objectifs

- Permettre aux personnels des transports de comprendre les principes des textes réglementaires et référentiels des transports sanitaires et de les transposer dans leur pratique professionnelle.(Bonnes Pratiques)
- Répondre aux enjeux institutionnels de sécurité et de qualité, par des réponses réglementaires, opérationnelles.

Pré-requis

- Régulateurs des transports hospitaliers
- Responsables des transports hospitaliers

Contenu

Étude des problématiques réglementaires du transport hospitalier de patients :

- Transports Sanitaires ou de Patients
 - Agrément et Transports Sanitaires
 - Agrément et Véhicules
 - Agrément et Matériel obligatoire
 - Agrément et Personnel de Transport
 - Transports Détenus
 - Transports Enfants
 - Transport en commun de personnes
- Tour de rôle
 - Obligations des établissements de santé
 - Différentes organisations
 - Prescription de transport
- Les frais de transport
 - Article 80 LFSS
- Le référentiel sur l'organisation de la réponse ambulancière à l'urgence

Pédagogie

- Analyse des pratiques des participants à partir de quizz sur chacun des thèmes réglementaires
- Des exemples concrets hospitaliers illustreront chacune de thématiques
- Des tests permettront d'apprécier le niveau de connaissances, de compréhension et de progression

Durée

2 jours

Nombre de stagiaires

maximum 15 personnes

Formation n°3 - L' AMBULANCIER, LE BRANCARDIER : DES ACTEURS DE LA QUALITÉ -----

FICHE PÉDAGOGIQUE SYNTHÉTIQUE

Contexte

Dans le cadre de la réorganisation de la fonction brancardage et des transports sanitaires, les établissements de santé souhaitent professionnaliser les équipes affectés aux transports internes de patients et impulser une nouvelle dynamique afin de répondre de façon adaptée aux besoins des patients à transporter et répondre aux exigences de la certification HAS.

Objectifs

Améliorer la qualité et la sécurité du transport interne des patients en impliquant les brancardiers et les ambulanciers dans le processus global de prise en charge du patient.

Objectifs spécifiques

Permettre aux participants de :

- Connaître le cadre réglementaire des métiers
- Se situer dans le processus de prise en charge du patient.
- Adopter une communication adaptée vis-à-vis des patients et des différents acteurs de soins

Pré-requis

Brancardiers - Ambulanciers

Contenu

LA FONCTION

- La place des transports de patients dans la démarche qualité.
- La fonction d'ambulancier et du brancardier : la définition de leur métier et de leur poste, leur implication dans le processus de soins, la notion de prestataire interne.
- La responsabilité de l'ambulancier et du brancardier dans le cadre de leur activité :
 - La responsabilité et la réglementation
 - La responsabilité et les pratiques
 - La conformité de la prestation de transport

L'ANALYSE DES PRATIQUES

- Contraintes et difficultés perçues par les équipes transport.
- Auto-évaluation des pratiques au niveau de :
 - la relation avec le service demandeur, le patient
 - la prise en charge : état, surveillance,...
 - les attentes des patients
 - la gestion du temps
 - la conduite
 - la gestion des risques : routier, infectieux, agressivité...
 - la traçabilité
 - la confidentialité, le secret professionnel
 - la continuité des soins ...
 - la prise en charge spécifique des patients : personnes âgées, détenus, patients hospitalisés sous contrainte, enfants,...

Définition d'axes de progrès dans le secteur d'activité

LA COMMUNICATION

La communication avec les patients, les unités de soins, les équipiers et les autres acteurs :

- l'apparence
- le vocabulaire employé
- l'attitude
- le respect,
- la communication verbale et non verbale
- la transmission d'informations

Pédagogie

- Analyse des pratiques des participants à partir de questions ciblées ou de quizz sur chacun des thèmes
- Analyse des points à améliorer : fixer des objectifs raisonnables, définir des actions et des indicateurs d'évaluation mesurables simples
- Des études en groupe permettront de mieux comprendre les points essentiels
- Des exemples concrets hospitaliers illustreront chacune des analyses (documents, vidéos...)
- Des quizz et tests permettront d'apprécier le niveau de connaissances et de compréhension

Durée

2 jours

Nombre de stagiaires

maximum 15 personnes

Formation n°4 - LA GESTION DE PARC : L'ANALYSE DES PRATIQUES

FICHE PÉDAGOGIQUE SYNTHÉTIQUE

Contexte

Les établissements de santé souhaitent professionnaliser la gestion de parc et impulser une nouvelle dynamique afin de répondre de façon adaptée aux exigences réglementaires et aux enjeux de performance.

Objectifs

Transmettre aux participants les méthodes et les outils indispensables pour analyser les diverses pratiques en matière :

- d'organisation de la maintenance automobile
- de gestion d'un parc automobile en établissement de santé

Pré-requis

Responsables Transport, Gestionnaires de parc

Contenu

- Les décisions stratégiques concernant le parc
- Utilisation des données d'exploitation
- Les coûts de revient : mesure de la performance
- Le contrôle de gestion
- L'achat : cahier des charges...
- La politique de renouvellement
- Le développement durable
- Actions sur le dimensionnement et le choix de matériels
- La politique de maintenance
- L'externalisation de la gestion de parc

Pédagogie

- Les apports théoriques s'appuieront sur l'analyse des pratiques des stagiaires
- Des études en groupe permettront de mieux comprendre les points essentiels
- Des exemples concrets hospitaliers illustreront chacune des thématiques
- Des tests permettront d'apprécier le niveau de connaissances, de compréhension et progression

Durée

2 jours

Nombre de stagiaires

maximum 15 personnes

Dates et lieu

ST QUENTIN les 15 et 16 Novembre 2022

Formation n° 5 : LE TRANSPORT DES ÉCHANTILLONS BIOLOGIQUES ET PRODUITS SANGUINS LABILES : DE LA RÉGLEMENTATION À LA MISE EN OEUVRE

FICHE PÉDAGOGIQUE SYNTHÉTIQUE

Contexte

Dans le cadre de l'accréditation de leurs laboratoires de biologie médicale (LBM) les établissements de santé souhaitent professionnaliser les équipes affectés aux transports internes des produits de santé afin de répondre de façon adaptée aux exigences qualité et réglementaires.

Contextes réglementaires :

- GBEA III (LBM) 26 avril 2002
- HAS Établissements de santé publics ou privés
- Décret 2002-660 du 30 avril 2002 relatif aux conditions de transmission des prélèvements biologiques aux laboratoires de biologie médicale
- Décret 2016-46 du 26 janvier 2016 relatif à la biologie médicale (<http://www.legifrance.gouv.fr>)
- ADR Transport des matières dangereuses par la route
- Accréditation des LBM (norme ISO15189)

Objectifs

- Permettre aux personnels des transports de comprendre les principes des textes réglementaires et référentiels des transports de matières potentiellement infectieuses et de les transposer dans leur pratique professionnelle. (Bonnes Pratiques)
- Répondre aux enjeux institutionnels de sécurité et de qualité, d'amélioration des conditions de travail par des réponses réglementaires, opérationnelles.

Pré-requis

- Personnels des transports,
- Responsables des transports hospitaliers

Contenu

A partir des problématiques évoquées et de l'analyse des pratiques :

- Réglementation du transport de matière dangereuse par la route
 - Véhicules : types, aménagements, matériels réglementaires ...
 - Personnel : catégorie, nombre, obligations réglementaires et statutaires, habilitations
- Analyse des risques :
 - Transport d'échantillons biologiques
 - Transports de produits sanguins labiles
 - Transports greffons, cellules ou tissus à usage thérapeutique
 - Transports de pièces anatomiques
 - Risque routier : ceinture, priorités
 - Responsabilité du pré-analytique
- Traçabilité
- Non-conformité
- Cartographie des risques a priori



Pédagogie

- Analyse des pratiques des participants à partir de questions ciblées ou de quizz sur chacun des thèmes
- Des études en groupe permettront de mieux comprendre les points essentiels
- Des exemples concrets hospitaliers illustreront chacune des thématiques
- Des tests permettront d'apprécier le niveau de connaissances, de compréhension et progression

Durée

2 jours

Nombre de stagiaires

maximum 15 personnes

Formation n°6 - APPRÉHENDER LA DÉMARCHE DE LOGISTIQUE GLOBALE -----

FICHE PÉDAGOGIQUE SYNTHÉTIQUE

Contexte

La logistique en établissements de santé est aujourd'hui une fonction transversale à forte valeur ajoutée reconnue comme levier de performance au sein de l'hôpital. Elle s'appuie sur des principes de la logistique industrielle, avec des spécificités en lien avec les missions de l'hôpital et la sécurité des patients.

Objectifs

Permettre aux personnels logistiques de comprendre les principes de la logistique et des référentiels associés et de les transposer dans leur pratique professionnelle.(Bonnes Pratiques)

Objectifs spécifiques :

- Mettre en place une stratégie logistique en adéquation avec les objectifs de l'établissement
- Mettre en cohérence les enjeux clients, clarifier les objectifs avec les enjeux de l'établissement pour réduire les coûts et répondre à l'EPRD
- Suivre les contrats tant du point de vue du fournisseur que du double client : patient/soignant
- Définir une logistique de service

Pré-requis

Responsables en logistique hospitalière

Contenu

La démarche de la logistique globale : Stratégie, tactique, opérationnel

- Le nouveau cadre de la logistique : la notion de processus
- Le life cycle cost, fondement du soutien logistique intégré
- Cartographie stratégique de la chaîne logistique

Définir une logistique de services

- Concevoir, définir et piloter les processus logistiques
- Intégration du suivi des fournisseurs et clients
- Intégration des processus effectués par les partenaires

Mettre en oeuvre la logistique de services

- Le processus de prestation au client
- Les prestations assurées en interne
- Le suivi de commandes et la gestion des consommations
- La gestion des opérations dans les processus de prestations
- Les prestations assurées par les partenaires

Assurer les flux physiques de soutien à la prestation

- Approvisionner les matières premières et matériels nécessaires à la prestation
- Assurer les déplacements de matériels, matières et personnes dans le cadre du contrat

Assurer les stockages physiques nécessaires à la prestation

- Eléments à stocker
- Moyens et méthodes de stockage appropriés
- Durées nécessaires et utiles de stockage

La démarche de progrès permanent

- Démarche d'amélioration continue interne et externe

- Les outils de progrès

Pédagogie

- Les apports théoriques s'appuieront sur l'analyse des pratiques des stagiaires
- Des études en groupe permettront de mieux comprendre les points essentiels
- Des exemples concrets hospitaliers illustreront chacune des thématiques
- Des tests permettront d'apprécier le niveau de connaissances, de compréhension et progression

Durée

2 jours

Nombre de stagiaires

maximum 15 personnes

FORMATION ACTION - CONSEIL EN ORGANISATION

Déménagement, fusion d'hôpitaux ?
Création d'une plate-forme logistique ?
Restructuration de la fonction transports au sein d'un pôle ?
Contractualisation des prestations ?
Informatisation de l'activité transports ?
Certification en cours ?
Pression économique ? ...

Autant d'éléments qui nécessitent une réorganisation du service que vous gérez et une révision de vos prestations. Vous êtes en difficulté pour conduire les changements nécessaires ? Vous manquez de temps, de méthode ou vous souhaitez tout simplement une évaluation par un regard extérieur ?

Suite à de nombreuses demandes, l'ARTLH met désormais à votre disposition des prestations de conseil et d'accompagnement sur mesure sous forme de formation action.

Ces missions sont réalisées par des professionnels du transport et de l'organisation hospitalière publique, et proposées aux adhérents de l'ARTLH à des tarifs préférentiels.

COÛT : suivant la durée de la prestation
DATES : à programmer avec l'établissement demandeur

N'hésitez pas à nous soumettre vos problématiques !
Pour tout renseignement, contacter la cellule formation et conseil en organisation de l'ARTLH

FORMATIONS À LA DEMANDE (Intra établissement)

PRÉ REQUIS : Responsables et agents des transports hospitaliers et de la logistique

OBJECTIF :

Proposer les formations du catalogue ou des formations spécifiques au transport et à la logistique répondant à un cahier des charges prédéfini par votre établissement.

COÛT : suivant la durée de la formation
LIEU : à déterminer avec l'établissement demandeur
DATES : à programmer avec l'établissement demandeur

Pour tout renseignement, contacter la cellule formation et organisation de l'ARTLH

Cellule Formation et Conseil en Organisation ARTLH CONTACT - INSCRIPTIONS

e-mail : artlh.contact@gmail.com

CONDITIONS GÉNÉRALES

Conditions d'inscription :

Les inscriptions seront closes deux semaines avant la date de formation. Les organisateurs se réservent le droit d'annuler la formation si le nombre d'inscrits est inférieur à 5 participants, de modifier la date ou le lieu si malgré tous leurs efforts des circonstances les y obligent.

Une convention de formation en double exemplaire sera établie pour valider l'inscription.

Annulation :

Elle doit être formulée par écrit sous pli recommandé.

Pour toute annulation reçue moins de 10 jours ouvrables avant le début de la session de formation, une somme égale aux deux tiers du montant des frais de formation restera à la charge du demandeur à titre d'indemnité forfaitaire, sauf cas de force majeure dûment justifiée.

En cas de non participation à la formation ou abandon en cours, les frais de participation seront dus en totalité, sauf cas de force majeure dûment justifiée.

Les remplacements pourront être acceptés à tout moment.

Frais de participation :

Ils ne comprennent que les frais pédagogiques.

Mode de règlement :

Par chèque ou virement à l'ordre de l'ARTLH

Horaires des formations

09:00 – 12:30 / 13:30 – 17:00

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
pour action de formation

N° 2022/99052.2

Certificat

Certificate

AFNOR Certification certifie que l'organisme :
*AFNOR Certification certifies that the company:***ARTLH**

N° de déclaration d'activité : 91340866934

pour les activités suivantes :
*for the following activities:***REALISATION DE PRESTATIONS DE :
- ACTIONS DE FORMATION**sur le(s) site(s) suivant(s) :
*on the following location(s):***191 AVENUE DU DOYEN GASTON GIRAUD FR - 34090 MONTPELLIER**a été évalué et jugé conforme aux exigences requises par :
has been assessed and found to meet the requirements of:

- Le décret n°2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle
- le décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences, mentionné à l'article L.6316-3 du code du travail
- l'arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du code du travail
- l'arrêté du 24 juillet 2020 portant modification des arrêtés du 6 juin 2019 relatifs aux modalités d'audit associées au référentiel national qualité et aux exigences pour l'accréditation des organismes certificateurs
- le décret n°2020-894 du 22 juillet 2020 portant diverses mesures en matière de formation professionnelle
- le programme de certification AFNOR Certification - CERTI A 1814

Ce certificat est valable à compter du (année/mois/jour)
*This certificate is valid from (year/month/day)***2022-03-08**Jusqu'au
*Until***2025-03-07**Ce document est signé électroniquement. Il constitue un original électronique à valeur probatoire.
This document is electronically signed. It stands for an electronic original with probatory value.**Julien NIZRI**
Directeur Général d'AFNOR Certification
*Managing Director of AFNOR Certification*Flashez ce QR
Code pour vérifier la
validité du certificat